

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017

INVITATION AUX ACTIONNAIRES

Mercredi 3 mai 2017, 14 h 00  
Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45,  
8050 Zurich, Suisse



LafargeHolcim



# **INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LAFARGEHOLCIM LTD**

**Mercredi 3 mai 2017, 14 h 00  
Ouverture des portes: 12 h 30  
Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45,  
8050 Zurich, Suisse**

En 2016, le Groupe LafargeHolcim a bel et bien trouvé son rythme et tenu ses engagements, accélérant la dynamique bénéficiaire et démontrant tout son potentiel de création de valeur. La priorité donnée aux synergies, à la maîtrise des coûts et à la politique de prix a poussé les marges à la hausse et, en conséquence, entraîné une nette amélioration de l'EBITDA, de la trésorerie et du bénéfice par action.

Nous avons accompli beaucoup de choses depuis la création de LafargeHolcim en juillet 2015 et doté notre entreprise des ressources et capacités nécessaires à son succès dans une perspective de moyen à long terme. Grâce à la diversité des talents et expériences de nos 90 000 collaborateurs dans le monde, nous sommes en mesure d'anticiper les besoins de nos clients et de mieux y répondre, qu'il s'agisse de l'accès au logement abordable, de la construction de maisons individuelles ou de projets d'infrastructure aussi vastes que complexes. LafargeHolcim peut également compter sur les compétences, inégalées dans le secteur, de ses équipes de recherche et de développement pour apporter des solutions innovantes aux besoins de construction actuels et futurs.

Nous avons bâti un portefeuille géographique global équilibré et de qualité, tourné vers les pays développés comme les pays en développement avec une position de leader dans 80 % de nos marchés. Le Groupe est donc bien placé pour bénéficier de la croissance globale du secteur et, notamment, de la trajectoire de plusieurs marchés, identifiés par nos équipes comme vecteurs importants de croissance en 2017 et au-delà. Nous devons également composer avec un contexte de volatilité grandissante qui recèle autant d'opportunités que de défis. Grâce à notre portefeuille diversifié, un atout incontestable, et aux efforts constants de nos collaborateurs, qui ont réagi avec la détermination requise à la crise économique au Brésil et aux pénuries de gaz au Nigeria, nous avons pu gérer l'impact de ces aléas sur nos résultats en 2016.

Nous avons construit notre stratégie autour de quatre piliers: l'excellence en matière de coûts, un modèle moins capitalistique, la transformation commerciale et le développement durable. L'excellence en matière de coûts revient à mettre en œuvre une politique systématique et rigoureuse de maîtrise des coûts, à recourir aux meilleures pratiques et à exploiter les effets d'échelle. L'adoption d'un modèle moins capitalistique permet d'optimiser notre base d'actifs existante, de réduire nos dépenses d'investissement et de profiter d'opportunités de croissance en limitant les dépenses en capital. En conjuguant l'excellence en matière de coûts et un modèle moins capitalistique, la société se donne les moyens d'accroître les rendements au travers d'une politique rigoureuse de gestion et d'allocation du capital.

La transformation commerciale et le développement durable offrent à LafargeHolcim l'opportunité de se différencier de la concurrence. Nous sommes déterminés à mettre notre expertise commerciale au service de nos clients en anticipant leurs besoins, en les associant bien en amont à des projets dans le cadre d'initiatives de conception en commun, tout en œuvrant en faveur du développement durable grâce à nos solutions et à notre mode de gestion de l'entreprise. Notre stratégie de création de valeur ajoutée pour nos clients, grâce à une offre de solutions et services différenciés, est appelée à devenir un puissant vecteur de croissance bénéficiaire.

Le développement durable est, en outre, un enjeu qui fait sens pour une entreprise comme la nôtre et celle que nous voulons devenir. C'est pour nous autant une responsabilité qu'une opportunité. Fer de lance de notre secteur pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par tonne de ciment, nous poursuivons plus généralement notre combat en faveur de l'adoption de mécanismes tels que le prix du carbone pour remédier aux causes du réchauffement climatique.

Nous pouvons, par ailleurs, compter sur nos compétences de pointe en R&D pour répondre à des besoins en expansion en matière de construction durable. En témoigne le lancement, en 2016, d’Airium, une mousse minérale isolante et entièrement recyclable, répondant à la demande de bâtiments plus économes en énergie. Autre exemple: les combustibles alternatifs que nous utilisons pour chauffer les fours à clinker et que nous fournit Geocycle, notre réseau mondial pour la gestion des déchets. Une solution durable qui n’a que des avantages: réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, diminution de la facture énergétique et valorisation de déchets, qui seraient autrement mis en décharge. Grâce à toutes ces initiatives innovantes et à celles qui suivront, nous pourrions atteindre notre objectif à l’horizon 2030: réaliser un tiers du chiffre d’affaires grâce à un portefeuille de solutions particulièrement performantes en matière de développement durable.

Forts de nos compétences spécifiques et de notre capacité d’exécution, qui nous a permis de dépasser nos objectifs de synergies en 2016, nous sommes bien placés pour générer de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes et, en particulier, pour les actionnaires. Conformément à notre engagement à privilégier le rendement servi aux actionnaires, nous proposons un dividende récurrent de 2.00 francs suisses par action, en hausse de 0,50 francs suisses par rapport à l’exercice précédent. Cette proposition de dividende témoigne de notre confiance dans le dynamisme des performances commerciales et financières du Groupe et dans sa politique stricte d’allocation du capital. Notre objectif étant aussi de conserver une solide notation «investment grade», nous prévoyons d’augmenter le dividende à partir de ce niveau pour atteindre un «payout» de 50% sur le cycle. En novembre 2016, nous avons également annoncé un programme de rachat d’actions, à hauteur d’un milliard de francs suisses, devant être mis en œuvre en 2017 et 2018.

Depuis la création de LafargeHolcim, nous nous sommes attachés à construire une culture originale basée sur un ensemble de valeurs fondamentales, un code de conduite à l'usage de nos collaborateurs. La santé et la sécurité sont la clé de voûte des valeurs du Groupe. Elles font partie intégrante de tout ce que nous entreprenons.

Nous faisons en sorte que nos activités ne portent pas atteinte à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs et sous-traitants, ni à celles des tiers. Toutefois, et nous le déplorons vivement, le nombre de morts et de blessés a augmenté en 2016, principalement des suites d'accidents de la circulation. Nous entendons poursuivre l'application du plan concerté que nous avons mis en place afin d'améliorer ces chiffres et de tendre vers l'objectif «zéro accident».

Nous souhaiterions également profiter de cette occasion pour exprimer à tous nos actionnaires, notre profonde gratitude pour leur soutien sans relâche tout au long de l'année écoulée. Nos remerciements vont également aux membres du Conseil d'administration pour leur dévouement sans faille et leurs conseils judicieux ainsi qu'aux membres du Comité Exécutif qui ont joué un rôle de premier plan dans la transformation du Groupe. Nous sommes, enfin, très reconnaissants à nos collaborateurs pour leur engagement inébranlable aux côtés de nos clients du monde entier. C'est à leurs efforts constants, leur dévouement et leur savoir-faire que nous devons les performances qui sont aujourd'hui les nôtres.

En 2016, le Groupe LafargeHolcim a fait la preuve de sa capacité à réaliser ses ambitions et à se hisser à la hauteur des attentes. Nous avons réussi à construire une plate-forme inédite pour dynamiser la croissance et la création de valeur, un véritable gage de succès, à l'avenir, pour toutes les parties prenantes.



Beat Hess  
Président du Conseil d'administration



Eric Olsen  
Directeur général

---

Beat Hess

---

Eric Olsen



**ORDRE DU  
JOUR ET PROPOSITIONS  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

## 1.

### **Rapport annuel, comptes annuels consolidés du Groupe et comptes annuels de LafargeHolcim Ltd et rapport de rémunération; rapports de l'organe de révision**

#### **1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de LafargeHolcim Ltd**

Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de LafargeHolcim Ltd.

#### **1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération**

Proposition du Conseil d'administration: acceptation du rapport de rémunération par un vote consultatif.

## 2.

### **Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction**

Proposition du Conseil d'administration: donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour leurs activités au cours de l'exercice 2016.

### 3.

#### Affectation du bénéfice résultant du bilan; détermination de la distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports de capital

##### 3.1 Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition du Conseil d'administration: affectation du bénéfice résultant du bilan 2016 comme suit:

	Millions CHF
<b>Report à nouveau des résultats non distribués</b>	<b>11 102</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>120</b>
<b>Bénéfice résultant du bilan disponible pour l'assemblée générale des actionnaires</b>	<b>11 222</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>11 222</b>

##### 3.2 Détermination de la distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports de capital

Proposition du Conseil d'administration: affectation d'une partie des réserves légales aux bénéfices non distribués facultatifs et distribution de CHF 2.00 par action nominative d'une valeur nominale de CHF 2.00 pour un montant de CHF 1 214 millions.

Les actions propres détenues par LafargeHolcim Ltd et ses filiales ne bénéficieront d'aucune distribution. Le montant de la distribution sera réduit en conséquence.

Le versement de la distribution est prévu pour le 10 mai 2017.

### 4.

#### Réélections et élections

##### 4.1 Réélections des membres du Conseil d'administration et réélection du Président du Conseil d'administration

Pour obtenir des informations biographiques sur l'ensemble des candidats, veuillez-vous référer à la brochure «Elections au Conseil d'administration – Curricula vitae» qui est disponible sur [www.lafargeholcim.com/agm](http://www.lafargeholcim.com/agm) et qui vous sera envoyée par courrier séparé au cours des prochains jours.

#### **4.1.1 Réélection de Dr Beat Hess au Conseil d'administration et réélection en qualité de Président du Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr Beat Hess en qualité de membre du Conseil d'administration et réélection en qualité de Président du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.2 Réélection de Bertrand Collomb au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Bertrand Collomb en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.3 Réélection de Paul Desmarais, Jr. au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.4 Réélection d'Oscar Fanjul au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.5 Réélection de Gérard Lamarche au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Gérard Lamarche en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.6 Réélection d'Adrian Loader au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.7 Réélection de Jürg Oleas au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Jürg Oleas en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.8 Réélection de Nassef Sawiris au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.9 Réélection de Dr h.c. Thomas Schmidheiny au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr h.c. Thomas Schmidheiny en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.10 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.1.11 Réélection de Dr Dieter Spälti au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr Dieter Spälti en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

### **4.2 Election d'un membre au Conseil d'administration**

#### **4.2.1 Election de Patrick Kron au Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: élection de Patrick Kron en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

### **4.3 Réélections des membres du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance**

#### **4.3.1 Réélection de Paul Desmarais, Jr. au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.3.2 Réélection d'Oscar Fanjul au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance**

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.3.3 Réélection d'Adrian Loader au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance**

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.3.4 Réélection de Nassef Sawiris au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

#### **4.3.5 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

### **4.4 Election de l'organe de révision et réélection du représentant indépendant**

#### **4.4.1 Election de l'organe de révision**

Proposition du Conseil d'administration: attribution du mandat d'organe de révision pour l'exercice 2017 à Deloitte AG, Zurich, Suisse.

#### **4.4.2 Réélection du représentant indépendant**

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Dr Thomas Ris, de Ris & Ackermann, Avocats, St. Gallerstrasse 161, 8645 Jona, Suisse, en qualité de représentant indépendant pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2018.

## 5.

### Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction générale

#### 5.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration pour leur prochaine durée de fonctions

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximum de rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2017 à l'assemblée générale ordinaire 2018 de CHF 5 400 000. Vous trouverez plus de détails dans la brochure «Votes sur la rémunération à l'assemblée générale ordinaire 2017» qui est disponible sur [www.lafargeholcim.com/agm](http://www.lafargeholcim.com/agm) et vous sera envoyée par courrier séparé au cours des prochains jours.

#### 5.2 Rémunération de la direction générale pour l'exercice 2018

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximum de rémunération de la direction générale pour la période de l'exercice 2018 de CHF 40 500 000. Vous trouverez plus de détails dans la brochure «Votes sur la rémunération à l'assemblée générale ordinaire 2017» qui est disponible sur [www.lafargeholcim.com/agm](http://www.lafargeholcim.com/agm) et vous sera envoyée par courrier séparé au cours des prochains jours.

#### LafargeHolcim Ltd

##### Dr Beat Hess

Président du Conseil d'administration

Jona, le 10 avril 2017

(Le texte original allemand tel que publié dans la Feuille officielle suisse du commerce fait foi.)

#### Pièces jointes

- Formulaire d'inscription avec enveloppe-réponse

# DOCUMENTATION ET INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

### Documentation

Le rapport de gestion 2016, qui comprend le rapport annuel, les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels de LafargeHolcim Ltd ainsi que le rapport de rémunération, les rapports de l'organe de révision et la proposition d'affectation du bénéfice peuvent être consultés par les actionnaires au siège social de la société et sur [www.lafargeholcim.com](http://www.lafargeholcim.com).

Sur demande écrite (voir le formulaire joint), le rapport de gestion sera envoyé aux actionnaires par courrier à partir du 25 avril 2017.

### Accès à l'assemblée générale ordinaire

Sur demande écrite, les cartes d'admission à l'assemblée générale ordinaire seront envoyées par courrier aux titulaires d'actions nominatives. Les actionnaires de LafargeHolcim Ltd inscrits au registre des actions en tant qu'actionnaires possédant le droit de vote au 24 avril 2017 auront le droit de vote.

L'envoi des cartes d'admission à l'assemblée générale aura lieu à partir du 25 avril 2017.

L'inscription au registre des actions n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires avant, pendant et après l'assemblée générale ordinaire.

### Délégation du pouvoir de représentation

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer en personne à l'assemblée générale ordinaire sont priés de se faire représenter par un autre actionnaire, inscrit au registre des actions en tant qu'actionnaire possédant le droit de vote, ou par le représentant indépendant, Dr Thomas Ris, Ris & Ackermann, Avocats, St. Gallerstrasse 161, 8645 Jona, Suisse. Veuillez utiliser le formulaire de procuration fourni en annexe pour déléguer le pouvoir de représentation.

### Procuration électronique et instructions au représentant indépendant

Les actionnaires peuvent désormais voter par voie électronique sur [www.lafargeholcim.com/agm](http://www.lafargeholcim.com/agm) en donnant procuration et en transmettant leurs instructions au représentant indépendant par voie électronique. Les identifiants d'accès requis figurent dans les documents de convocation fournis aux actionnaires. L'application utilisée s'appelle Nimbus ShApp et la société Nimbus AG assiste le représentant indépendant. Les actionnaires peuvent communiquer leurs instructions de vote par voie électronique ou modifier les instructions qu'ils auraient déjà données jusqu'au 1er mai 2017 à 23 h 59 au plus tard.

**Bureau des intervenants**

Les actionnaires qui souhaitent prendre la parole lors de l'assemblée générale ordinaire sont priés de s'annoncer au bureau des intervenants (Wortmeldeschalter) près de l'estrade, avant le début de l'assemblée générale.

**Traduction simultanée**

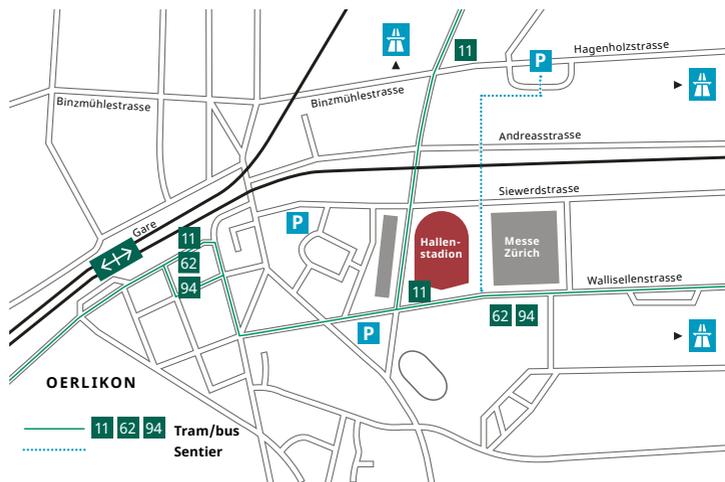
L'assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand et en partie en anglais avec traduction simultanée en allemand, anglais et français.

**Vestiaire**

Les sacs à dos, parapluies, sacs et autres articles volumineux doivent être laissés au vestiaire.

**Moyens de transport**

Les actionnaires sont priés d'emprunter les transports publics, les possibilités de stationnement étant limitées aux abords du lieu de l'assemblée, Hallenstadion Zurich.



## Accès en transports publics

En train jusqu'à la gare centrale de Zurich (Hauptbahnhof), puis en tram (ligne 11) jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion. Ou en train jusqu'à la gare de Zurich-Oerlikon, puis en tram (ligne 11) ou en bus (ligne 62 ou 94), arrêt Messe/Hallenstadion.

## Réduction sur le prix des transports publics

Grâce au partenariat de la société Hallenstadion et de RailAway, les actionnaires empruntant les transports publics bénéficient d'une remise de 20 pourcent sur les billets de train. Cette offre est valable dans les deux sens entre Zurich-Oerlikon et une destination suisse se trouvant en-dehors du réseau régional ZVV. Pour obtenir votre billet de train à prix réduit, présentez simplement votre carte d'accès à l'assemblée générale ordinaire au guichet avant de vous rendre au Hallenstadion.

## Accès en voiture

En arrivant par l'autoroute de Bâle, Berne, Coire, Lucerne et St-Gall, suivez les panneaux marqués «Z» jusqu'à Messe Zürich. Un petit nombre de places de parc payantes sont disponibles au Parking Messe Zürich, rue Hagenholzstrasse.

**LafargeHolcim Ltd**  
Zürcherstrasse 156  
8645 Jona, Suisse  
Téléphone +41 58 858 86 48  
[communications@lafargeholcim.com](mailto:communications@lafargeholcim.com)  
[www.lafargeholcim.com](http://www.lafargeholcim.com)

